

# AUTRES FACETTES

INFORMATIONS ET OPINIONS SUR L'EFFORT INTERNATIONAL POUR ÉLIMINER LES DIAMANTS DE GUERRE

Numéro 28

octobre 2008

## LA SAGA DU VENEZUELA SE POURSUIT L'ineptie du PK met le système mondial en danger

Depuis presque le tout début, le Venezuela a été une source d'irritation constante pour le Processus de Kimberley et pour l'industrie qu'il cherche à protéger. Membre fondateur du PK dès 2003, le Venezuela a pratiquement cessé de fournir des rapports sur sa production et son commerce de diamants au début de 2005. Une série interminable de communications du PK tout au long de 2005 et 2006 n'a pas réussi à établir quelque contact que ce soit avec les autorités du pays en matière de diamants. À la fin de 2006, Partenariat Afrique Canada a publié un rapport d'enquête accablant sur les diamants du Venezuela, qui montrait que le gouvernement avait perdu le contrôle de l'industrie, et que toute la production du pays en sortait en contrebande, en passant surtout par le Brésil et le Guyana..

Incapable de prétendre plus longtemps que la situation se résoudrait d'elle-même grâce à des courriels, le Processus de Kimberley a multiplié les interventions diplomatiques, et on a convaincu le sous-ministre des Mines du Venezuela de participer à deux réunions du PK à Bruxelles au cours de 2007. Une fois sur place, il s'est attaqué aux critiques des ONG et a promis allégeance aux règles et procédures du PK. Toutefois, peu de choses ont changé. Le Venezuela n'a pas organisé de visite du PK, et durant la première moitié de 2008, il a continué de rapporter une extraction minière presque inexistante, donc aucune exportation, de même qu'aucune importation. Les choses ont atteint un point critique lors de la réunion semi-annuelle du PK à New Delhi, en juin de cette année, mais l'affrontement a été évité lorsque l'ambassadeur du Venezuela en Inde a annoncé que le pays voulait se « séparer » du PK pendant deux années, au cours desquelles il mettrait de l'ordre dans son secteur des diamants. Le président du PK a été invité à visiter le Venezuela afin d'amorcer un dialogue susceptible de mener à la réhabilitation éventuelle de son secteur diamantifère.

Tout cela semblait assez raisonnable, même si cela ne résolvait pas le problème permanent des diamants sortant du pays en contrebande. Mais quatre mois plus tard, la situation était toujours aussi embrouillée. Le Venezuela, semblait-il, voulait demeurer un participant du Processus de Kimberley à tous égards sauf pour les exportations de diamants. Cette interprétation, appuyée par au moins un ou deux autres gouvernements, mais non encore articulée en septembre, permettrait au Venezuela d'importer les diamants industriels dont il a besoin pour son secteur manufacturier en le laissant parallèlement se dérober à toute obligation, en vertu du PK, d'exercer un contrôle sur ses propres extractions et exportations de diamants.

En septembre, les autorités du Processus de Kimberley au Brésil ont organisé une rencontre dans leur pays, réunissant des responsables du Brésil, du Guyana et du Venezuela, pour discuter des questions concernant les diamants dans la région des trois frontières. C'est PAC qui avait proposé l'idée d'une telle réunion en 2006, comme manière de commencer à traiter des questions relatives à la contrebande auxquelles sont confrontés les trois gouvernements. La réunion, tenue à Boa Vista, était la première de ce genre.

Entre-temps, la visite du président du PK au Venezuela s'est démesurément transformée en grand rassemblement prévu à la mi-octobre, où sont invités les présidents de tous les groupes de travail du Processus de Kimberley, de même que des représentants de la Namibie, du Brésil, de l'Angola, de la Russie et du secteur privé. La société civile, exclue de la rencontre, a vivement protesté. « Si on permet à cet arrangement spécial pour le Venezuela de se poursuivre, a dit Bernard Taylor, directeur général de Partenariat Afrique Canada, le Processus de Kimberley sera perçu comme étant profondément hypocrite. Il est insensé et répréhensible de permettre à un pays participant de continuer à importer tout en le dégageant complètement de toutes ses responsabilités. Cela nuira gravement au Processus de Kimberley. »

On trouvera le rapport de PAC sur le Venezuela, *The Lost World Diamond Mining and Smuggling in Venezuela*, en anglais, à [http://www.pacweb.org/e/images/stories//16\\_thelostworld\\_nov2006.pdf](http://www.pacweb.org/e/images/stories//16_thelostworld_nov2006.pdf).

## REPRISE DE LA GUERRE EN RDC

Depuis la fin d'août, on assiste à une escalade du conflit entre le Congrès national pour la défense du peuple (CNDP), du chef rebelle Laurent Nkunda, et les forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC). Les combats se sont déroulés dans des provinces de l'est du pays, soit le Nord-Kivu et le Sud-Kivu. Les deux côtés avaient signé un cessez-le-feu en janvier, mais de nouveaux combats ont chassé plus de 100 000 personnes de leurs foyers. La mission de maintien de la paix des Nations Unies au Congo, la MONUC, dit que le nombre des morts pourrait se compter par centaines. La MONUC rapporte que des combats se

déroulent dans de nombreuses localités, et certains rapports affirment que des douzaines de soldats du gouvernement ont été blessés ou tués.

Les plus récents affrontements ont accru les tensions entre les gouvernements de la RDC et du Rwanda. De façon générale, on craint que le Rwanda, qui accuse le gouvernement de la RDC d'héberger une milice hutu à l'intérieur de ses frontières, ait accordé son appui au CNDP. Les forces de Nkunda contrôlent des régions riches en cassitérite (oxyde d'étain) et autres minéraux, tandis que des rebelles rwandais associés au gouvernement travaillent activement dans les mines de coltan et de cobalt.

## LES « FRONTIÈRES PERMÉABLES » NE SONT QU'UNE EXCUSE

PAC publie la Revue annuelle 2008 de l'industrie des diamants

Ces dernières années, Partenariat Afrique Canada a produit des « revues annuelles » indépendantes des industries du diamant de l'Angola, de la République démocratique du Congo et de la Sierra Leone. En général, on a bien accueilli ces revues et elles ont joué un rôle important pour accroître la transparence au sein des économies d'après-guerre de ces pays.

Cette année, avec la participation de collaborateurs dans plusieurs pays, PAC a combiné les trois rapports en un seul et y a ajouté des sections sur d'autres pays : la Guinée, le Libéria, le Ghana et le Zimbabwe, le Brésil et le Guyana, et d'autres. La nouvelle publication s'intitule *Revue annuelle 2008 – Les diamants et la sécurité humaine*; elle jette un nouvel éclairage sur certains problèmes anciens et existants.

Les plus remarquables sont les contrôles internes très faibles qui existent dans la plupart des pays où l'on produit des diamants de manière artisanale. La *Revue annuelle* affirme sans hésitation que les gouvernements de plusieurs pays n'ont aucun moyen de connaître l'origine de la plupart des diamants qui arrivent dans les principales villes pour être exportés. Cela ne serait pas à ce point troublant si le Processus de Kimberley s'employait activement à améliorer la situation. Mais d'après le rapport, « L'habitude du PK de prendre connaissance de certaines choses au cours d'un examen et de disparaître ensuite pendant quatre années n'est pas une façon de faire avancer la réforme ou de mettre un terme aux diamants de guerre. »

Ce rapport examine les violations des droits de la personne qui se perpétuent dans le secteur de l'extraction des diamants en Angola, et affirme que la sous-évaluation débridée des diamants en RDC bénéficie à un petit nombre de personnes et dérobe au pays des dizaines, sinon des centaines de millions de dollars par année.

En ce qui concerne le PK, le rapport souligne certaines de ses réalisations mais à la fin, il en fait la critique. On y lit : « La fiabilité et la réputation de l'ensemble de l'industrie mondiale du diamant ne devraient pas dépendre de la volonté des ONG d'agir comme chiens de garde. » Le rapport ajoute que le PK doit devenir beaucoup plus exigeant à l'égard des participants en ce qui a trait à leurs contrôles internes. « Les justifications liées aux « frontières perméables » sont le dernier refuge des tyrans et des bureaucrates inefficaces. Cela ne constitue peut-être pas une solution facile à la contrebande, mais le Ghana a montré, au cours des 18 derniers mois, qu'on peut réaliser beaucoup de choses. Et les États-Unis ont montré qu'il est possible d'établir de meilleurs contrôles internes dans les pays industrialisés. En premier lieu, les équipes d'examen du PK peuvent commencer à formuler des critiques beaucoup plus rigoureuses, et elles doivent faire un suivi de leurs recommandations. »

On trouvera le texte complet à

[http://www.pacweb.org/f/images/stories/documents/ar\\_diamonds\\_2008\\_fr.pdf](http://www.pacweb.org/f/images/stories/documents/ar_diamonds_2008_fr.pdf)

## LES STATISTIQUES DE KIMBERLEY RÉVÉLÉES « Utilité limitée », disent les critiques

Depuis plusieurs années, le Processus de Kimberley recueille des données sur la production et le commerce de diamants dans le monde. Chaque pays participant doit soumettre des statistiques trimestrielles sur le commerce et – s'il s'agit d'un pays producteur – des données semestrielles sur la production. Au cours de 2003 et de 2004, on a connu de graves problèmes de démarrage, bien que le système fonctionne maintenant plus ou moins selon le calendrier et plus ou moins rondement, grâce au travail effectué par le ministère

des Ressources naturelles du Canada, qui recueille les données, harcèle les participants traînants et gère un processus annuel d'analyse des données.

Jusqu'à récemment, on a rendu publiques très peu des données. L'industrie et certains gouvernements s'inquiétaient qu'elles puissent être différentes des données sur les douanes et le commerce recueillies et affichées par d'autres ministères. Cette année, toutefois, on s'est entendu pour rendre publiques les données annuelles de chaque participant. Et les critiques, ou au moins un critique, ont réagi rapidement. Chaim Even-Zohar, éditeur des *Diamond Intelligence Briefs*, a dit que les données avaient une « utilité limitée ». Ses critiques les plus sévères portaient sur les valeurs attribuées à la production et à l'exportation. Il estime que la sous-évaluation des diamants en RDC, par exemple, atteindrait jusqu'à 400 millions de dollars, ce qui signifie que la valeur de la production dans ce pays pourrait être sous-évaluée de 60 %. Il constate les énormes majorations opérées à Dubaï, rapportées aussi dans la *Revue annuelle – Les diamants et la sécurité humaine* de Partenariat Afrique Canada, et conclut que les chiffres du PK – du moins lorsqu'il est question de valeur – n'ont presque aucun sens.

On peut toutefois soutenir que la question ici n'en est pas une de statistiques mais de surveillance gouvernementale de l'évaluation. Les statistiques du PK révèlent au moins les principaux écarts dans le commerce des diamants, et fournissent aux parties intéressées une occasion de faire quelque chose pour corriger la situation. Si les énormes disparités de prix révélées dans les statistiques ne sont pas qu'une question d'évasion fiscale et tiennent davantage de ce que M. Even-Zohar appelle « un jeu de corruption et de pots-de-vin », la publication des données offre de l'information et des munitions aux autorités de réglementation. M. Even-Zohar est d'accord. Même s'il dit que « la plupart des gens ne s'en soucieront pas; quoi qu'il en soit, on ne fait pas confiance aux statistiques sur les diamants ». Mais il dit que la controverse inhérente à ces données du PK pourrait « raffermir la volonté de faire quelque chose pour y remédier. »

On trouvera les statistiques du PK à

<https://mmsd.mms.nrcan.gc.ca/kimberleystats/default.asp>

## LES LIBÉRIENS SUIVENT LE PROCÈS DE TAYLOR

Un sondage effectué par l'ONG internationale Search for Common Ground a révélé que les Libériens suivent de près le procès pour crimes de guerre de l'ancien président du Libéria Charles Taylor, à La Haye. Le sondage, réalisé en juillet et auquel ont répondu 497 personnes, a montré que 70 % de ces personnes suivaient le procès, et que 65 % pourraient dire clairement pourquoi Taylor subit ce procès. Vingt pour cent pensaient qu'on lui faisait subir un procès pour des crimes de guerre commis au Libéria, tandis que 65 % ont dit que c'était pour des crimes de guerre commis en Sierra Leone.

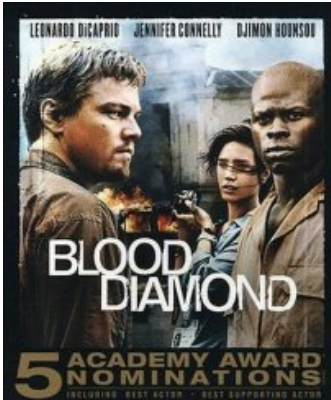
Une grande majorité des répondants étaient d'accord, ou étaient fortement d'accord pour dire que le procès était juste, 18 % seulement croyait qu'il était injuste. Vingt-deux pour cent des femmes interrogées étaient plus incertaines que les hommes quant à l'aspect équitable du procès, chez les hommes seulement 8 % avaient des doutes.

Le procès de Taylor a amorcé son 10<sup>e</sup> mois en octobre. Des résumés quotidiens et d'autres renseignements sont disponibles en anglais sur le site Web intitulé *The Trial of Charles Taylor: International Criminal Justice in the Making*, à <http://charlestaylortrial.org/>. Les procédures de première instance du procès de Taylor sont diffusées dans Internet et peuvent être vues dans un délai de 30 minutes, lorsque le tribunal siège, grâce à un lien disponible à <http://www.sc-sl.org/Taylor.html>.

## VEILLE MÉDIAS

Le ministère des Ressources minérales de la Sierra Leone a produit un bulletin intéressant, en juillet, et a promis d'autres nouvelles sous peu. Malheureusement, il ne semble pas y avoir de lien vers le bulletin sur la page Web du ministère, mais on peut le trouver avec Google en saisissant *Sierra Leone Yours to Discover*.

En juillet, **John Grobler**, un journaliste à la pige pour *The Namibian*, a remporté le prestigieux **CNN Economics & Business Award** pour un article sur les liens entre un mafioso recherché en Italie et le fils de l'ancien président Sam Nujoma, **Zackey Nefungo Nujoma**, dans une affaire de diamants illicites.



Un rapport inspirant qui montre la vigilance de la **Policia Federal** du Brésil : En juillet, la police a arrêté une femme à l'aéroport Cumbica de Sao Paulo avec 685 grammes de petits diamants cachés dans son soutien-gorge. La femme était en transit, arrivant de Roraima, la région diamantifère du Brésil, en direction de Dubaï, dans les Émirats arabes unis. Elle n'avait pas de certificat de Kimberley.

Les diamants de guerre demeurent un sujet populaire chez les scénaristes de Hollywood à la recherche d'un sujet accrocheur. La populaire émission de télé états-unienne *Without a Trace* raconte des histoires de policiers états-unis aux prises avec des criminels dans un programme de protection de témoins. Un épisode récent racontait l'histoire d'une femme protégée en tant que témoin pourchassée par des (Sud ?) Africains mécontents qu'elle ait chipé pour 10 millions de dollars de leurs « diamants de guerre ».

En juillet, 61 suspects, y compris huit hommes de la Colombie et du Venezuela et un certain nombre de complices locaux, ont comparu devant un Tribunal de grande instance de Freetown pour des accusations de contrebande illégale de drogue dans le pays. Les comparutions devant le tribunal succédaient à la saisie d'un avion enregistré au Venezuela le 13 juillet, lorsque, sans avertissement, il avait atterri en catastrophe à l'aéroport international de la Sierra Leone. L'avion, abandonné sur la piste, aurait transporté 600 kg de cocaïne, d'une valeur estimée à 54 millions de dollars, de même que des armes automatiques et des munitions.

**Adeyormie Sandy**, chef de la **Sierra Leone Investment and Export Promotion Agency**, a demandé au gouvernement d'interdire le film de **Warner Brothers** de 2006, *Diamant de sang*. Le film, dit-il, nuit à l'image de la Sierra Leone et à ses efforts pour attirer des investisseurs internationaux. Sandy n'avait de toute évidence pas vérifié combien d'investisseurs internationaux vont au cinéma pendant leurs séjours en Sierra Leone. Il n'a probablement pas remarqué non plus que le film avait déjà quitté la plupart des écrans de cinéma, clubs vidéo et même télépayantes dans le monde. Sa demande rappelle un livre de **Barry Humphries** frappé d'interdiction par le gouvernement australien dans les années 1970. L'interdiction avait suscité tellement d'intérêt dans le monde que l'auteur B. Humphries, une comédienne australienne connue sous le nom de **Dame Edna Everidge**, a demandé si l'Australie pouvait aussi interdire son prochain livre. La demande de M. Sandy, relevée par l'**Agence France Presse**, a été largement diffusée dans le monde. Lorsque *Autres facettes* a communiqué avec la Warner Brothers, la société n'avait pas de commentaires concernant l'intéressante publicité pour son film.

En septembre, on a trouvé un diamant de 478 carats à la **Letseng Mine**, au Lesotho. Aux dires de la société, le diamant pourrait donner une pierre taillée de 150 carats, d'une couleur et d'une clarté supérieures, et pourrait se vendre des dizaines de millions de dollars. Une telle pierre serait considérablement plus grosse que le diamant **Koh-i-Noor**, de 105 carats, qui fait maintenant partie des bijoux de la couronne britannique.

En septembre également, le *Times of India* rapportait l'arrestation de deux contrebandiers de diamants à Surat, après plusieurs visites à la ville. Le **Directorate of Revenue Intelligence** de l'Inde a récupéré les diamants dans trois différentes unités de polissage. **Youssef Osseily**, du Liban, et son oncle maternel **Robai Hussain**, de la Guinée, ont été accusés de possession de diamants non accompagnés des documents du Processus de Kimberley requis. Il semble que les diamants, qui valent 660 000 \$, viendraient du Zimbabwe et seraient parvenus en Inde en passant par la Tanzanie et par Dubaï.

**Chaim Even-Zohar**, observateur de longue date de l'industrie du diamant, écrivait dans l'édition du 25 septembre de la publication *Diamond Intelligence Briefs*, au sujet du problème du Venezuela : « Il y a une loi pour le Venezuela. Il semble y en avoir une autre pour... le reste du monde... Si le PK ne réussit pas à résoudre ce problème à sa prochaine réunion plénière, il devrait adopter une proposition se déclarant lui-même " non pertinent ". »

### LES É.-U. RAFFERMISSENT LEURS RÈGLEMENTS EN MATIÈRE DE DIAMANTS

En réponse aux recommandations du Government Accounting Office et d'autres intervenants, en mai dernier, le U.S. Treasury Department a annoncé deux modifications importantes à la *Clean Diamond Trade Act*. La première stipule que les douanes des États-Unis ne dédouaneront aucun envoi de diamants bruts, si petit soit-il, sans avoir les documents d'entrée officiels.

La deuxième modification exige que tous les importateurs et exportateurs de diamants bruts aux États-Unis déposent un rapport annuel au plus tard le 1<sup>er</sup> avril de l'année suivant la période faisant l'objet du rapport. Le rapport doit donner l'identité et les coordonnées de l'importateur ou de l'exportateur et déclarer toutes les activités relatives aux diamants bruts pour l'année. Cela doit inclure la quantité totale de carats pour chaque classification de diamants bruts importés et exportés, le nombre total des expéditions d'importation et d'exportation, et des renseignements sur les stocks accumulés de diamants bruts à la fin de l'année faisant l'objet du rapport, à la fois en nombre de carats et en valeur approximative. Le premier rapport pour l'année civile 2007 devait être déposé le 1<sup>er</sup> septembre 2008.

L'omission de déposer le rapport annuel peut exposer les importateurs ou exportateurs de diamants bruts à des amendes civiles de 10 000 \$ pour chaque occurrence de non-conformité, ou à des sanctions pénales allant jusqu'à des amendes de 50 000 \$ ou des peines d'emprisonnement de 10 années.

La nouvelle réglementation améliorera la collecte de données et les rapports des É.-U., et fera en sorte qu'il sera beaucoup plus facile pour les autorités états-uniennes de suivre les mouvements des diamants qui entrent aux États-Unis et en sortent. Cecilia Gardner, présidente et directrice générale du Jewelers Vigilance Committee et directrice de la US Kimberley Process Authority, a dit : « Cet effort pour améliorer la collecte des données sur les importations et les exportations de diamants bruts renforcera davantage les efforts de l'industrie états-unienne du diamant visant à mettre un terme au commerce des diamants de guerre. »

## Sierra Leone : Une nouvelle ère de réforme?

À la fin de juillet, l'International Crisis Group a publié un nouveau rapport sur la Sierra Leone, intitulé *Sierra Leone: A New Era of Reform?* Le point d'interrogation est prudemment intentionnel. Le rapport de l'ICG dit que la Sierra Leone a fait beaucoup de progrès depuis la fin de la guerre civile, en 2002, mais qu'il reste un bon nombre de bombes sociales et économiques à désamorcer si l'on veut assurer une paix durable. Les élections de 2007, qui ont permis à Ernest Bai Koroma de devenir président et à son All People's Congress (APC) de ravir le parlement de l'ancien parti au pouvoir, le Sierra Leone People's Party (SLPP), ont donné sa légitimité au processus électoral. En fait, les médias du monde ont passé sous silence la transition paisible de la Sierra Leone qui, à plusieurs égards, était une nouvelle bien plus significative que la violence qui a suivi les élections de cette année au Kenya et au Zimbabwe, lorsque les anciens partis ont simplement refusé les résultats.

En Sierra Leone, dit le rapport d'ICG, le programme de réforme de Koroma promet beaucoup de choses, mais doit relever de grands défis. La majorité de la population vit dans une pauvreté abjecte, et une armée toujours croissante de jeunes sans-emploi et socialement marginaux constitue une perpétuelle menace à la sécurité. Les réseaux de favoritisme et la politique identitaire (un beau terme pour désigner le tribalisme), bien qu'en évolution, continuent d'entraver les décisions du gouvernement. Le nouveau gouvernement est confronté à un défi politique fondamental s'il veut renforcer la confiance du public à l'égard de son programme, alors que le soutien des donateurs pour la reconstruction d'après-guerre diminue graduellement. Il doit faire plus que de demander un « changement des mentalités » et un « contrat social » renouvelé s'il veut accroître la responsabilisation et combattre la corruption.

Le rapport dit que le nouveau président a exacerbé les rivalités politiques régionales en congédiant de nombreux fonctionnaires embauchés par l'administration précédente et en les remplaçant par des nordistes partisans de l'APC. Les rapatriés de l'appréciable diaspora à l'étranger, une source d'argent majeure pour la campagne électorale, ont contribué à exercer des pressions sur lui pour qu'il récompense les fidèles partisans par des emplois au sein du gouvernement. Koroma a néanmoins

cherché à tenir sa promesse de diriger le gouvernement « comme une entreprise commerciale ». Il a rationalisé le système ministériel, remis la réforme de la fonction publique à l'ordre du jour politique et demandé aux ministres de signer des contrats de rendement dont ils doivent atteindre les cibles pour garder leur emploi. Le rapport de l'ICG est disponible à <http://www.crisisgroup.org/home/index.cfm?id=5608&l=1>.

## LIVRES

*The Heart of the Matter*, Graham Greene, Penguin Classics, 2004, 288 pages, 16,00 USD

L'année 2008 marque le 60<sup>e</sup> anniversaire de la publication en anglais du livre de Graham Greene, *The Heart of the matter* (*Le fond du problème*). Se déroulant en Sierra Leone pendant la guerre, il raconte l'histoire d'un petit agent de la police coloniale aux prises avec ses croyances catholiques sur un fond d'infidélité, de corruption et de déshonneur. Pour envoyer sa femme instable en vacance, le personnage central, Scobie, fait un « emprunt » auprès d'un négociant syrien pour qui les diamants sont une activité secondaire. Comme si l'évidente compromission n'était pas suffisante, Scobie a une liaison avec une jeune naufragée, ce qui vient compléter sa chute.

Il s'agit du 12<sup>e</sup> roman de Greene, et à l'instar de beaucoup d'autres dont l'action se déroule dans de chaudes régions tropicales, il y manifeste un sens aigu de l'époque et des lieux – peut-être parce Greene se rappelait sa propre affectation en Sierra Leone à titre d'agent du renseignement pendant la guerre. Bien que moins connu que d'autres de ses livres – *Un Américain bien tranquille*, *Notre agent à La Havanne* ou *Le troisième homme* – *Le fond du problème* est sans doute l'un de ses meilleurs.

Dans un seul paragraphe écrit en 1948, Greene a involontairement repris un refrain entendu chez les diamantaires au cours des décennies : « *Oh les diamants, les diamants, les diamants, se plaignait d'un ton las Yusef. Je vous dirai, major Scobie, que je fais plus d'argent en une année dans le plus petit de mes magasins que je n'en ferais grâce aux diamants. Vous ne pouvez pas comprendre combien il faut de pots-de-vin.* » Les diamants sont le leitmotiv du roman, et cette citation a été utilisée dans le tout premier rapport de Partenariat Afrique Canada sur les diamants de guerre, en 2000 : *Le cœur du problème – La Sierra Leone, les diamants et*

*la sécurité humaine*. Le titre et la citation soulignent le triste rôle qu'ont joué les diamants dans la difficile histoire du pays.

*Le fond du problème* a été adapté au cinéma en 1953, et exceptionnellement – à une époque où les équipes de cinéma s'aventuraient rarement dans l'Afrique coloniale – l'équipe a passé beaucoup de temps sur des lieux de tournage en Sierra Leone. Le débat déchirant de Greene avec son propre catholicisme ne passe pas très bien à l'écran après un demi-siècle. Même la maîtresse de 19 ans d'Even Scobie dit ne pas le comprendre. Mais le film pose un regard fascinant sur la ville coloniale de Freetown quelques années avant l'indépendance : toute propre et ordonnée, où des « garçons » courent derrière des « maîtres » qui ne sont guère plus que de tristes fonctionnaires de second rang pris au piège dans un environnement hostile. Ce reliquat d'empire ne laisse pas deviner sa fin imminente, mais le livre et le film soulèvent la question de savoir comment il a pu tenir aussi longtemps.

Le film mettait en vedette Trevor Howard et plusieurs acteurs qui allaient faire leur marque dans les années 1960 et 1970 : Maria Schell, Denholm Elliot, Peter Finch. Il y a aussi un lien avec le Processus de Kimberley dans le film. Il a été réalisé par George More O'Ferrall, le père de Rory More O'Ferrall, qui a récemment pris sa retraite de De Beers et du Processus de Kimberley – où il a joué un rôle de premier plan. George More O'Ferrall avait d'abord visité la Sierra Leone lorsqu'il était en route pour l'Inde dans un transport de troupes, et le pays l'a fasciné, ce qui explique pourquoi une si grande part du film a été tournée à Freetown. Par coïncidence, Rory a appris son métier dans le secteur des diamants en Sierra Leone, au cours des années 1960, à un moment où le monde du diamant semblait être – en rétrospective – un lieu plus innocent. *Le fond du problème* nous rappelle qu'il ne l'était pas.

## AUTRES FACETTES

*Autres Facettes*, un bulletin périodique au sujet de l'effort international visant à mettre fin aux conflits reliés aux diamants, est une publication de Partenariat Afrique Canada. Les points de vue exprimés dans *Autres Facettes* sont uniquement ceux des auteurs et de la rédaction.

Nous reconnaissons l'appui de : Affaires étrangères et Commerce international Canada, Irish Aid, le Centre de recherches pour le développement international, le Fonds de justice sociale des Travailleurs canadiens de l'automobile et plusieurs autres organismes.

Pour plus d'information, veuillez contacter Partenariat Afrique Canada.

[info@pacweb.org](mailto:info@pacweb.org)

<http://www.pacweb.org/>

ISSN : 1496-7502